



CONSEIL DE QUARTIER VALLEES

COMPTE-RENDU DU 16 novembre 2021

Élu référent du quartier : Léopold Michallet

Référents administratifs : Florence Gasparini Laratte et Amandine Ilo

En présence de :

- Léopold Michallet, adjoint délégué aux transports, mobilités, qualité de l'air et stationnement et référent du quartier Les Vallées
- Sabine Linguanoto, conseillère municipale en charge des relations avec les associations de locataires et les propriétaires
- Pierre Thomas, conseiller municipal en charge de la ville connectée
- Florence Gasparini Laratte, cheffe de projet Démocratie locale
- Amandine Ilo, cheffe de projet Démocratie locale

Et 13 habitant.e.s

Rappel de l'ordre du jour :

- Mot d'accueil
- Présentation sur le processus d'installation des commerces par la direction du développement économique
- Point rue Félix Faure : retours positifs et négatifs, solutions à proposer
- Point Budget Participatif
- Création d'un atelier thématique
- Réponses aux questions des habitants

Mot d'introduction

Monsieur Michallet souhaite la bienvenue aux participants de cette troisième séance du conseil de quartier des Vallées. L'ordre du jour est présenté à tous.

1 - Présentation sur le processus d'installation des commerces par la direction du développement économique

Une présentation est réalisée par Monsieur Thomas Plane, responsable du service Celle-ci explique le fonctionnement de l'installation de nouveaux commerces à Colombes. Parmi les sujets abordés, Monsieur Plane a détaillé plusieurs aspects de l'offre commerciale à Colombes et de son fonctionnement. Ainsi, entre 120 et 150 demandes d'ouverture de commerces sont comptabilisées chaque année. La ville ne finance pas de commerces mais peut aiguiller vers des financements. Certains commerces sont en effet surreprésentés à Colombes, mais ceci est lié à la liberté du commerce. Les propriétaires de locaux décident seuls de l'attribution du lieu à un commerçant. La ville n'est propriétaire que de 6 locaux commerciaux.

La ville soutient les commerçants notamment via un accompagnement tout le long de la crise covid. Elle apporte son soutien dans l'organisation d'animation commerciale. L'Agora a permis de travailler sur des pistes de réflexion afin de mieux faire connaître les commerçants aux usagers. Concernant les marchés, il est toujours difficile de recruter des commerçants. Certains commerces sont rares sur la ville car peu rentables, c'est notamment le cas des merceries et des magasins de presse.

2 - Point rue Felix Faure : retours positifs et négatifs, solutions à proposer

Retour sur l'expérience du dimanche 19 septembre et les suites à y donner : Pour rappel, une habitante du quartier a initié une pétition pour la piétonisation de la rue.

Points positifs : satisfaction globale des habitants du quartier suite à la fermeture de la rue. Mais l'enlèvement des véhicules a généré énormément de désagréments dont un bruit insupportable et ceci dès 7h le dimanche matin. Le parcours vélos a plu aux enfants qui en ont profité.

Points négatifs : Cependant, les commerçants ont constaté un écroulement de leur chiffre d'affaire ce jour-là. La date coïncidait avec une grande fête tenue à Bois-Colombes ce qui a pu générer le déplacement des habitants du quartier sur la commune voisine.

Le dimanche n'est pas forcément perçu comme étant le jour idéal pour retenter l'expérience. Les solutions proposées pour donner une suite à cette

expérience sont d'organiser un évènement festif incluant les commerçants sur la partie piétonne devant la gare des Vallées. Thomas Plane précise qu'un planning d'animation commerciale est prévu pour 2022 et qu'il concernera le quartier des Vallées. Le sujet reste donc sur la table et sera rediscuté lors des prochaines séances.

3 - Point budget participatif

La période de vote a lieu du 4 octobre au 4 novembre 2021

L'ensemble des projets sont consultables sur :

www.participons.colombes.fr

Le dépouillement a eu lieu le mercredi 10 novembre en mairie en présence de plusieurs membres du comité de suivi. Le projet lauréat pour le quartier des Vallées est la fresque murale dans la coulée verte. Ce projet a remporté 32 votes. Le lieu choisi à ce jour n'est pas définitif et sera rediscute avec les habitants. Les propositions des artistes concernant la fresque seront présentées au conseil de quartier.

4 – Création d'un atelier thématique

Les membres du bureau proposent la création d'un atelier pour le conseil de quartier. Deux thématiques sont soumises au vote des habitants :

- La première thématique est liée à la dépose des enfants en voiture sur les écoles du quartier, ce qui génère des bouchons, du bruit et de la pollution.
- La seconde thématique proposée concerne la convivialité dans le quartier des Vallées. L'idée est la création d'un atelier visant à organiser un évènement festif en 2022 (bal populaire, animations extérieures, pique-nique géant...).

Cependant, les participants font remarquer que la communication auprès des habitants est une priorité et il est donc décidé de manière collégiale de créer un atelier pour améliorer cette communication. Cet atelier verra le jour en janvier.

5 - Réponses aux questions des habitants

Concernant les points évoqués lors de la dernière séance, nous sommes revenus sur les sujets suivants :

-Chantier des quatre maisons abandonnées : Le chantier semble déserté depuis au moins 6 mois. L'administration est en attente du retour des services de la ville pour obtenir des informations complémentaires.

-Travaux à l'école St Marie des Vallées : les enfants sont actuellement accueillis dans les bâtiments de l'église. Concernant le chantier, le dialogue n'est pas rompu avec les riverains. Des recours sont toujours en cours. L'ouverture de l'école est prévue pour septembre 2022.

-Projet immobilier possible sur le bâtiment des studios situés près du square Denis Papin : pas de signe de vente ou de futurs travaux.

-Parcelle non exploitée de la coulée verte : un terrain non entretenu est situé le long de la coulée verte et apparaît comme étant privé. Quelle est la possibilité pour la ville d'exploiter ce terrain pour le rattacher à la coulée verte ? L'administration va se renseigner.

L'idée de l'intervention des services de la ville pour expliquer aux habitants du quartier l'évolution à venir du PLU est proposée aux participants. Ceci permettrait de vulgariser les termes et les rendre à la portée de tous. Il est donc convenu que cette intervention sera à programmer pour un prochain conseil de quartier.

6 - Informations et prises de paroles diverses

Questions et remarques des habitants

Est-ce qu'il y a bien une présence de gardiens en fin d'après-midi au square Denis Papin ? **Réponse des services de la ville : Il y a toujours deux gardiens de square jusqu'à 16h45. Ensuite des ASVP prennent la suite jusqu'à la fermeture à 18h.**

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Conseil de quartier : le mardi 25 janvier de 19h à 21h, école Georges Pompidou élémentaire.

ORDRE DU JOUR

Les ordres du jour seront définis par le Bureau du Conseil de Quartier et sera communiqué en amont aux autres membres.



Retrouvez vos instances participatives sur :

www.participons.colombes.fr

www.colombes.fr

Le conseil de quartier se termine à 21h.

Contact

Amandine Ilo et Florence Gasparini-Laratte

Tél : 01 47 60 81 42 / 01 47 60 81 45

Email : conseilsquartier@mairie-colombes.fr